

**SOS Futures Mamans**

Chablais VS/VD
Rte Forestière 14
1872 Troistorrents

024 485 30 30

RAPPORT DES ACTIVITÉS - 2019

1. *Actions pour les mamans*

- Nombre de mamans soutenues au niveau matériel et financier: 83, dont 49 nouvelles mamans
- Nombre de mamans soutenues moralement: 5
- Les dépenses effectuées pour aider les mamans arrivent à un total de CHF 19'495.25 distribuées comme suit:
 - Lait en poudre: 2'173.70
 - Loyer: 6'433.90
 - Assurance maladie: 1'793.60
 - Dons en bons Migros et en espèce: 4'441.-
 - Autres dépenses (pampers, frais médical, ...): 4'653.05

2. *Recherche de matériel*

- Nous avons participé à plusieurs ventes-échanges pour obtenir du petit et du gros matériel:
 - Troistorrents
 - Château-d'Oex
 - Bex
 - Evionnaz-Dorénaz
- Nous sommes en contact avec la boutique 2ème main pour obtenir des habits
- Nous faisons quelques achats pour obtenir du matériel spécifique
 - Lait en poudre
 - Pampers
 - Gros matériel (poussette, etc) lors des différentes ventes-échanges

3. Nos locaux

- Tri et rangement au local matériel des dons par les bénévoles
- Mise en place d'un nouveau bureau d'accueil pour recevoir et écouter les mamans avec possibilité de leur servir un café

4. Communication

- Mise en place d'un stand de notre association durant la vente-échange de Troistorrents
- Présentation de notre association au groupe de jeunes de la paroisse de Vérossaz
- Interview par des jeunes étudiantes de la Maturité professionnelle santé sociale à Sion

5. Recherche de fonds

- En mai, envoi de différentes lettres pour demande de sponsoring
- En mai, vente de gâteaux par les jeunes de Vérossaz le jour de la fête des mères
- En novembre, envoi de différentes lettres pour demande de don à nos donateurs réguliers
- En décembre, vente des calendriers SOS Futures Mamans

6. Administration

- Assemblée générale annuelle (PV créé par la secrétaire bénévole de l'association)
- Réunion trimestrielle du comité (PV tenu à chaque réunion par la secrétaire bénévole de l'association)
- Tenu des comptes de l'association par la caissière bénévole de l'association
- En janvier, envoi des attestations pour la déclaration d'impôts à tous les donateurs
- Envoi de lettres de remerciement aux donateurs matériels ou financiers